



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2021/652

Ouverture du groupe scolaire de la place Julien Duret - Lyon 8ème

Direction de l'Education

Rapporteur : Mme LEGER Stéphanie

SEANCE DU 25 ET 26 MARS 2021

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 1^{ER} AVRIL 2021

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 19 MARS 2021

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

DELIBERATION AFFICHEE LE : 8 AVRIL 2021

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETARE ELU : Mme HENOCQUE Audrey

PRESENTS : M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGHEY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVALE, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme FRERY, M. BLANCHARD, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme BRUVIER HAMM (pouvoir à M. GENOUVRIER)

ABSENTS NON EXCUSES :

2021/652 - OUVERTURE DU GROUPE SCOLAIRE DE LA PLACE
JULIEN DURET - LYON 8EME (DIRECTION DE
L'EDUCATION)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 9 mars 2021 par lequel M. le Maire expose
ce qui suit :

Le nouveau groupe scolaire situé place Julien Duret à Lyon 8^{ème}, d'une capacité de 22 classes, devait ouvrir ses portes à la rentrée de septembre 2020 pour faire face à l'augmentation de la démographie scolaire dans ce secteur en développement. Le contexte sanitaire de l'année 2020 a entraîné des retards de travaux et sur la date de livraison de l'école.

Aussi, c'est à la rentrée scolaire 2021 que ce groupe scolaire sera ouvert, avec dans un premier temps, la création de 5 classes en élémentaire et de 5 classes en maternelle.

Cette école est conforme au programme type des écoles de la Ville de Lyon : en plus des salles de classe, elle disposera d'un restaurant scolaire, d'un gymnase, d'une salle informatique, d'un cabinet médico-social, d'un Lieu Accueil Parents (LAP) et autres locaux inhérents au bon fonctionnement d'une école.

Il est précisé que la Ville de Lyon a déjà préparé ce projet d'ouverture d'école avec la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale du Rhône.

L'article L 2121-30 du code général des collectivités territoriales, repris dans l'article L 212-1 du code de l'éducation, prévoit que « *Le Conseil municipal décide de la création et de l'implantation des écoles et classes élémentaires et maternelles d'enseignement public après avis du représentant de l'Etat dans le département.* ».

Monsieur le Préfet a été saisi pour avis.

Vu l'article L 2121-30 du code général des collectivités territoriales ;

Vu les articles L 212-7 et L 131-5 du code de l'éducation ;

Vu l'avis du Préfet en date du 8 janvier 2020 ;

Vu l'avis du Conseil du 8^e arrondissement ;

Où l'avis de la commission Petite enfance - Education - Sports - Jeunesse -
Vie associative ;

Vu le rectificatif déposé sur Espace élus :

Dans LES VISAS :

- lire :

« Vu l’avis du Préfet en date du 8 janvier 2020 ; »

- au lieu de :

« Vu l’avis du Préfet en date du XX/XX/XXXX »

DELIBERE

L’ouverture du nouveau groupe scolaire, situé place Julien Duret, à compter de la rentrée scolaire 2021/2022, est approuvée.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Le Maire,

Grégory DOUCET